JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP¹: — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Unan, 16 fr. Hors DU DÉP¹: — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent, à chaque demande de changement d'adresse.

Train de marchandises facultatif:

CAHORS: A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré. Paris: HAVAS et C°, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent. Imprimerie A. Layton. La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

PÉRIGUEUX

5 » 53 m soir.

6 » »

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Eté

Arrivées à

AGEN

8 h. 56 m matin.

Arrivées à	· Départs de
CAHORS	CAHORS
h.16 m matin.	5 h. 40 m matin. 1 > 10 > soir.
n 10 » soir.	1 > 10 > soir.
)))))) ballacal	1 5 » 40 » »

7 h 2 3 7 %

Th. 28 m matin. 9 h. 10 m matin. 2 > 51 > soir. 4 > 52 > 52 > 52 > 52 > 54 > 552 > 5

4 » 22 » soir. 5 h. 54 m soir. 8 h. 17 m soir. 5 11

Train de foire. 5 Départ de Libos. — 6 h. 43 m matin. Arrivée à Cahors. — 8 h. 48 m matin.

BERGERAC

BORDEAUX

Cahors, 5 Août.

Un décret du président de la République a clos, samedi, la session ordinaire du Sénat et de la Chambre des députés.

Il n'y avait à Versailles qu'un très petit nombre de députés et de sénateurs. Dès la veille, en effet, le monde politique gouvernemental avait commencé à se mettre en route pour l'inauguration de la statue de M. Thiers à Nancy.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 31 juillet.

M. Waddington, ministre des affaires étrangères, expose que la politique du gouvernement dans les affaires étrangères a été à la fois ferme et prodente, soucieuse de maintenir partout la dignité de la France et le caractère pacifique de ses relations avec les autres puissances. Toute l'action diplomatique, depuis un an, s'est rapportée à l'Orient et a consisté dans l'exécution du traité de Berlin. M. Waddington s'étend sur la situation actuelle de notre politique extérieure, aborde tour à tour les questions de la Grèce, de la Turquie, de la Roumanie, de l'Egypte.

Séances des 1er et 2 août.

Fin de la discussion du budget.
Adoption de divers projets de loi.
Retrait d'un amendement de M. Sourigues, relalifà la conversion de la rente 5 0/0.
Clòture de la session.

mes proc. TANÀ8 DOUCEDE merorand tailleur.

Séance du 1er août.

Fin de la discussion du projet de loi relatif à la création dans chaque département d'une école normale primaire pour les institutrices.

M. Chesnelong établit que ce projet est onéreux parce qu'on obligerait les départements à s'im-Poser des sacrifices très lourds et inutiles, et parce qu'il y a déjà actuellement beaucoup d'institutrices disponibles.

Les dernières paroles de M. Chesnelong soulè-

M. Ferry s'emporte. Il défend les écoles normales de filles. Il les défend avec des insinuations blessantes pour ses adversaires, qu'il accuse de facher sous cette question leurs passions de parti.

A ce moment, les membres de la droite et du cenlie droit se lèvent en protestant et demandent le rappel à l'ordre, en disant que de si brutales attaques l'autient discussion impossible.

L'attitude de M. Jules Ferry provoque un indici-

La plupart des membres de la droite quittent la séance.

M. Ferry projecte alors contra l'illé

M. Ferry proteste alors contre l'idée qu'on lui prête de vouloir chasser Dieu des écoles. On passe, par 163 voix contre 122, à la discus-

tion des articles de la loi sur les écoles primaires.
Un incident nouveau met en cause le président: on propose une motion contre sa manière de diriger les débats; mais la majorité se prononce pour une motion contraire et tout à fait élogieuse.

La République française contient la déclaration suivante, qui confirme tous nos renseignements:

La question cléricale a été posée, il faut qu'elle soit résolue. Que ce soit par l'article 7 de M. Jules Ferry ou par tout autre procédé, nous ne voulons pas le rechercher
 ni le savoir en ce moment.

Dans notre polémique contre l'article 7, que nous repoussons comme contraire au principe de la liberté, nous avons toujours réservé les droits de l'Etat, et nous n'avons cessé de demander que la surveillance des livres et des méthodes fût sérieusement pratiquée.

Il sera facile de trouver sur ce terrain une rédaction, qui conciliera les opinions diverses au Sénat, et qui sera ensuite acceptée par la Chambre des députés.

Nous croyons pouvoir dire, que la forme et le sens de ce nouveau texte sont dès aujourd'hui à peu près convenus entre les hommes influents qui veulent mettre un terme à une agitation également mauvaise pour tous.

Les fêtes de Nancy.

Nancy, 2 août.

Depuis quarante-huit heures, les habitants de Nancy sont perdus, noyés au milieu d'une population nouvelle, que l'arrivée de chaque train grossit encore. La circulation est devenue difficile dans les rues ordinairement si tranquilles; les hôtels regorgent de voyageurs et les hôteliers sans vergogne, s'inspirent des procédés de leurs confrères de Paris pendant l'Exposition. On demande 10 fr. d'un cabinet, et n'en a pas qui veut; tel personnage officiel même en est encore à chercher un gîte pour la nuit prochaine.

La fête promet du reste d'être magnifique. Nancy s'est pavoisé, enguirlandé comme Paris au 30 juin. A chaque coin de rue, des mâts vénitiens supportent l'écusson aux initiales R. F.; les verres de couleurs, les lanternes vénitiennes sont sospendues en grappes aux senêtres, aux portes, et même d'un côté de la rue à l'autre. Dans les rues des Dominicains, de Saint-Dizier, de la Poissonnerie, de la Hache, l'initiative privée a réalisé de véritables merveilles de décoration.

La construction en planches élevée pendant la durée des travaux du piédeslal a été démolie la nuit dernière; et, au milieu de la place, protégé par un cordon de troupes, apparaît le voile qui recouvre la statue de M. Thiers.

Le train ministériel est arrivé à 4 h. 20. M. Bernard, le maire de Nancy, attendait sur le quai. Aussitôt le train arrêté, il est monté dans le wagon des ministres et leur a souhaité la bienvenue. M. Lepère a répondu que le cabinet avait tenu à venir en nombre pour honorer la mémoire du premier président de la République; il a ajouté qu'il avait été profondément touché de l'accueil qu'il lui avait été fait par les populations, dont le cri de « Vive la République » les avait salués sur tout le parcours.

Une foule immense attendait le cortège sur la place de la gare.

MM. Le Royer, Lepère, Léon Say, Cochery, Tirard, Martel, Girerd et le préfet de Nancy, ont successivement paru, puis une foule de sénateurs et de députés a paru avec MM. de Rémusat, Corne, Roger du Nord, Hérold, Levasseur, Calmon, O. Marcère, Senard, Lenoël, Barthélemy Saint-Hilaire, Oscar et Edmond de Lafayette, etc.

Le cortége a défilé au milieu de la foule pendant que la musique exécutait la Marseil-laise.

Les ministres, en tenue de voyage, se sont rendus à la préfecture, où ils ont reçu les autorités; le général Pittié, en grand uniforme, représentait le président de la République. La cour et le tribunal en costume, l'évêque, etc., ont été reçus successivement. Immédiatement après cette réception officielle, les ministres, en corps, se sont rendus chez M. et M^{me} de Carcy pour rendre visite à M^{me} Thiers.

Le soir, la ville est illuminée et présente une animation extraordinaire; les étudiants se sont réunis dans un banquet que préside M. Diouville; la garde républicaine donne un concert. A la Pépinière, il y a bal des dames de la halle.

Nancy, 3 août.

La statue de M. Thiers a été inaugurée à une heure.

M. Noblot, ancien député de Melz à l'Assemblée nationale, démissionnaire le 1er mars 1871 après la signature du traité de paix qui consentait à la cession de sa ville natale, a prononcé le premier discours. C'est lui qui a présidé le comité de la statue.

Après plusieurs discours, dont un fort acclamé de M. Lepère, ministre de l'intérieur, M. Legouvé a lu une pièce de vers. M. Jules Simon a pris ensuite la parole.

Voici quelques passages du discours de M. Jules Simon:

Messieurs,

Mme Thiers me charge de remercier les jeunes filles qui viennent de lui apporter cette belle couronne, le comité qui a élevé la statue, la ville de Nancy qui l'inaugure avec tant d'éclat.

C'est au fondateur de la République, au libérateur du territoire que vous dressez cette statue. Vous me permettrez de dire que, si le ciel nous avait épargné les malheurs de 1870, la France devait déjà une statue à l'auteur immortel de l'Histoire de la Révolution.

M. Thiers a mis trente ans à écrire cette histoire. Il n'était qu'un jeune homme inconnu à ses concitoyens et peut-être à lui-même quand il l'a commencée; il était homme d'Etat, et le plus habile, le plus renommé de nos hommes d'Etat, quand il l'a finie. Il aura dans l'avenir cette gloire singulière, d'avoir été l'historien d'une révolution qu'il a lui-même achevée et consolidée.

Il n'y a pas de plus grande école de philosophie, de politique et d'administration, que la Révolution française. Elle a commis bien des fautes, durement expiées, qui, elles aussi, doivent servir de leçon; mais elle a exprimé, la première, les principes du droit naturel qui sont devenus, grâce à elle, et pour toutes les nations, les principes du droit politique:

M. Thiers avait toute sa gloire d'historien, d'orateur, de ministre, quand le troisième Empire l'a violemment jeté hors du territoire; il est revenu au bout de quelques années, et tout aussitôt les électeurs de Paris l'ont porté au Corps législatif. Il s'y est trouvé mêlé à une douzaine de républicains quiet pour la plupart, l'avaient combattu, qui l'ont reconnu pour leur chef. Au premier indice de la catastrophe, il a lutté pour empêcher la guerre, non pas seul, comme on l'a dit, mais à notre tête, avec un courage et une puissance incomparables. L'Empire passe outre; la ruine se déclare. A qui s'adresse l'Empire à cette heure suprême? à M. Thiers. La révolution éclate.

La France, accablée, mais luttant encore avec une énergie qui n'était pas sans gloire, a besoin d'un intercesseur auprès de l'Europe. A qui songe-t-elle pour ce rôle terrible? à M. Thiers. Une Assemblée où toutes les opinions étaient en armes, sans savoir encore quelles seraient leurs forces respectives, est réunie à Bordeaux. A qui confère-t-elle le pouvoir? A M. Thiers. Il eut, à Versailles, trois luttes à sou-

tenir: l'une terrible, contre la Commune: l'autre, dont on ne sait pas, dont nous ne pouvons pas dire encore toutes les péripéties et toutes les angoisses, contre l'ennemi; l'autre enfin, contre l'Assemblée.

4 » 39 m matin.

2 » 48 » soir.

M. Thiers a fait face à tout. Il a créé, c'est le mot juste, l'armée, les finances, l'administration; réduit l'insurrection; apaisé les colères sans cesse renaissantes du vainqueur; signé le traité de paix; réalisé le plus énorme des emprunts; anticipé de plusieurs années l'époque de la délibération; et forcé plusieurs fois l'Assemblée à voter malgré elle, ou même, ce qui était sans exemple, à revenir sur son vote. Quand il s'est retiré le 24 mai, il laissait la France maîtresse de son territoire, et la République fondée par le vote des ennemis de la République.

Il a joui de la gloire de son œuvre pendant les dernières années de sa vie. Il était, dans sa retraite, notre chef et notre espérance. Depuis la coalition jusqu'au 16 mai, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif ont usé de toutes les forces gouvernementales pour ébranler l'édifice qu'il avait construit ; il a vu cette ligue et ses efforts, non sans émotion, mais sans crainte. Il avait dit que la République n'avait rien à redouter de ses ennemis, qu'elle ne pouvait périr que par ses fautes. On allait chez lui, pendant cette période de combat, chercher des directions : on en revenait bien préparé pour la lutte et rassuré sur le résultat. Comme il avait prédit la chute de la seconde République, la chute du second Empire, il a prédit la victoire de la troisième République. Dieu, le suffrage universel et la sagesse du Parlement lui ont donné raison.

Oui, la France est délivrée, sauvée ; elle est constituée. Elle est, et pour toujours, en possession du suffrage universel, du gouvernement républicain, de la liberté de penser, d'enseigner et d'écrire. La République est sortie de la période de combat où il faut vaincre ses ennemis, pour entrer dans la période de puissance, où il faut les rassurer et les appeler. La Révolution de 1789 a trouvé sa forme définitive; et cette forme, c'est la République conservatrice et libérale, telle que l'a voulue, telle que l'a faite çelui dont voilà l'image!

REVUE DES JOURNAUX

La lettre de M. le comte de Chambord a été l'objet de divers commentaires dans les journaux.

Voici l'opinion du parti légitimiste, d'après la Gazette de France :

Monsieur le comte de Chambord dit qu'il ne consentira jamais à devenir le roi d'un parti, d'une faction. Cette parole est tout un programme.

On parle de Charte: Eh bien! c'est la plus large, la plus magnifique, la plus française de toutes les Chartes: ne pas être le Roi d'un parti, ni d'une faction, c'est être le roi de la France tout entière, c'est régner avec la France et par elle.

Il faut le reconnaître : la formule est autrement gouvernementale, autrement élevée que celle qui a eu tant de succès sous l'empire et que prononça M. Thiers contre les gouvernements absolutistes, prétendant, parce qu'ils avaient la majorité, avoir tous les droits, et le plus exceesif de tous les droits, celui de gouverner par un parti.

C'est la grande pensée de cette lettre; elle produira partout une vive impression.

Etre le roi de la France entière, d'une France qui aurait ses représentants élus par le suffrage universel honnétement pratiqué et qui possèderait une Chambre haute indépendante, c'est bien là, nous le répétons, tout un programme de restauration, et défini avec une clarté qui frappera et satisfera toutes les intelligences sincères, honnètes et vraiment patriotiques.

Dans le parti républicain, le Journal des Dévats s'exprime ainsi:

Quoi qu'en dise et qu'en pense M, le comte de

repoussé une occasion qui ne se représentera jamais. S'il avait le tempérament et l'intelligence politique d'un roi, il aurait agi en roi au lieu de s'attarder dans le rôle de prétendant à idées fixes. Nous respectons religieusement sa très noble attitude, mais qu'on ne nous demande pas davantage! Le compte de la France est réglé avec M. le comte de Chambord. La France regarde l'avenir, et lui ne regarde que le passé. Le passé l'attire, le fascine, l'enchante; il le voit tout en rose! Les charmantes inventions de Berquin ne sont rien à côté de la vieille France monarchique telle qu'il l'imagine et l'admire. C'était une bergerie sans loups; il n'y avait qu'un berger, que disons-nous? un père! En regard de ce tableau doux et gai, M. le comte de Chambord place la France actuelle. Il crie à la persécution, à l'oppression des consciences, à la perte de nos plus chères libertés. Qu'est-ce que cela veut dire? M. le comte de Chambord veut-il parler des lois Ferry? Mais les principaux arguments en faveur de ces lois ont été pris dans les traditions et les ordonnances de la France monarchique. Nous ne voulous pas, contradictoirement, étudier avec M. le comte de Chambord ce passé qu'on lui a mal enseigné. Il nous répondrait sans doute qu'il le connaît mieux que nous et que, par droit divin, il a la science historique infuse. Mais ce que nous connaissons mieux que lui, c'est la France contemporaine, où il n'a jamais vécu et où nous vivons. Il n'est pas exact que le laboureur dans les champs, l'ouvrier dans son atelier soupirent après le retour de leur roi absent. La vérité est toute contraire, et si nous ne la dépeignons pas, c'est pour n'avoir pas l'air d'adresser une menace qui ne serait pas généreuse et qui est inutile. Le laboureur et l'ouvrier se font de l'ancienne France une idée aussi fausse que M. le comte de Chambord, mais en sens inverse. Tout ce qui la leur rappelle les irrite, les affole. Au lieu de combattre ces imaginations, M. le comte de Chambord et ses amis les ont entretenues; elles sont ineffaçables. Si le roi revenait, il faudrait non-seulement désarmer les chassepots, mais briser le manche des marteaux. Voilà ce que sentaient les « politiques » qui en 1873 demandaient des concessions et des garanties à un prétendant imbu du romantisme chevaleresque et mystique. On ne les a pas écoutés, tout est fini!

République française.

Rien, à notre avis, de plus faux, que cette conception poussée aujourd'hui à l'extrême, de faire servir le nomenclature des rues à décerner des prix de célébrité. On a d'autres moyens d'honorer les morts respectés: le buste, la statue, la plaque indicative sur la maison où l'homme que l'on veut honorer est né, où il a vécu, où il est mort. Cela vaut mieux qu'un écriteau bleu au coin d'une rue. Quand on a une voie nouvelle à sa disposition, c'est fort bien. Mais débaptiser, par exemple, la rue de l'Ecole de médecine, pour être agréable à la mémoire de Danton, c'est un comble, le comble de la nigau-

INFORMATIONS

La « Gazette du Midi publie la lettre suivante, adressée par le comte de Chambord au marquis de Foresta, au sujet des manifestations qui ont eu lieu en France a l'occasion de la Saint-Henri.

FROHSDORF, 26 JUILLET 1879.

« Vous me connaissez trop pour ne pas vous rendre compte de mon émotion à la lecture de l'Adresse des fidèles Marseillais.

» Je viens de recevoir le récit de vos fêtes : j'ai tout vu, tout examiné par moi-mème, rien ne m'est échappé, pas une ligne, pas un nom, et je sais quelles actions de grâces rendre à la Providence, qui a permis ce réveil des cœurs et des âmes, et suscité ces généreux élans qui m'apportent de tous les points de la France les plus nobles protestations contre l'oppression des consciences et l'anéantissement de nos plus chères libertés.

De n'ai qu'un regret, au milieu de si grandes consolations, c'est de ne pouvoir faire parvenir, comme je voudrais, partout et à tous l'expression de ma reconnaissance.

» Mais, je tiens à vous remercier tout spécialement d'un passage de votre discours qui m'a été au

» Vous avez, dans une allusion pleine de franchise à notre histoire contemporaine, fait justice comme il convient de ce propos injurieux qui, grâce à la perfidie des uns et à la crédulité des autres, avait trop longtemps égaré l'opinion.

» On a répété à satiété que j'avais repoussé volontairement une occasion merveilleuse de remonter sur le trône de mes pères.

» Je me réserve de faire, quand il me plaira, une lumière totale sur les évènements de 1873; mais encore une fois je vous remercie d'avoir protesté avec l'indignation que mérite un pareil soup-

» Vous auriez pu ajouter, parce que cela est vrai. que le retour de la monarchie traditionnelle correspondait aux aspirations du plus grand nombre, que l'ouvrier, l'artisan, le laboureur entrevoyaient avec raison ces paisibles jouissances de vie laborieuse dont, sous la paternelle autorité d'un chef de l

Chambord, il a laissé échapper, bien plus! il a | famille, tant de générations dans le passé ont connu les douceurs.

» Qu'en un mot, le paysan attendait un roi de France, mais les intrigues de la politique avaient résolu de lui donner un maire de Palais.

« Si devant l'Europe attentive, au lendemain de désastres et de revers sans nom, j'ai montré plus de souci de la dignité royale et de la grandeur de ma mission, c'est, vous le savez bien, pour rester fidèle à mon serment de nêtre jamais le roi d'une faction ou d'un parti.

« Non! je n'accepterai point la tutelle des hommes de fiction et d'otopie, mais je ne cesserai de faire appel au concours de tous les honnêtes gens et, comme vous l'avez admirablement dit : « armé de cette force et avec la grâce de Dieu, » je puis sauver la France, je le dois et

« Comptez, cher de Foresta, sur ma vive et constante affection. « HENRI. »

On télégraphie officiellement de Madrid :

Le broit, répando que le projet de mariage royal agrait été abandonné à la suite d'un long Conseil des ministres, est complètement inexact. Les négociations suivent leur cours normal, mais toutes les informations données à ce sujet sont prématurées ou reposent sur de pures présomptions.

L'incident suivant s'est produit à la Chambre

Lord Dunraven demande si le prince Napoléon était muni d'un brevet d'officier

Le vicomte Bury répond que le prince n'avait pas de brevet, mais qu'il a utilisé ses services le jour de sa mort.

Lord Troro ne comprend pas comment le prince a pu être commandé de service, alors qu'il ne faisait pas partie de l'armée.

Le duc de Richmond croit qu'il ne faut pas discuter cette question, avant d'en connaître tous les détails.

Lord Waveney déclare que le fait, pour le prince, d'avoir été employé dans l'armée, le place sous la protection du drapeau anglais. Il insistera donc auprès du Parlement pour savoir sur qui doit retomber la responsabilité de la mort du prince.

Lord Hampton n'est pas d'avis qu'une discussion trop prompte s'engage sur cette question, parce qu'elle pourrait être injuste envers M. Carey.

Lord Granville émet un avis semblable. La discussion n'a pas de suites.

Au cours de sa conférence, à Nantes, M. de Lesseps ayant dit que Napoléon, prisonnier au fort de Ham, s'en était évadé sous les habits d'un maçon nommé Badinguet, une portion de l'auditoire accueillit ce nom par des rires.

M de Lesseps a déclaré alors incidemment que tous les Français doivent se réunir autour du drapeau tricolore. Il faut laisser de côté les questions de parti qui ne cesseraient de faire de nous la risée de l'étranger. (Applaudissements unanimes.)

CHRONIQUE LOCALE

Le Républicain du Lot a publié samedi un bien mauvais article. C'est une attaque contre nous qui touche presque à la diffamation, et que rien dans notre feuille n'avait provoqué. Nous comprenons autrement les devoirs de coufraternité et de dignité personnelle. Calomnier est un piteux argument qui déconsidère bien plus la feuille qui le produit que l'adversaire qu'il essaie d'atteindre.

La lettre suivante répond pour nous à ces misérables insinuations.

Paris, 4 août 1879.

Mon cher Monsieur Laytou,

En lisant les feuilles politiques de Cahors arrivées ce matin à Paris, je trouve mon nom prononcé dans le Républicain du Lot et le Courrier du Lot, à l'occasion d'one polémique personnelle, dans laquelle les organes radicaux et bonapartistes veulent vous engager dans un but facile à comprendre, et qui ne saurait convenir à la position si honorable prise par votre Journal.

Le Républicain du Lot se trompe quand il me représente comme lié avec votre Journal par des intérêts financiers d'un ordre quelconque. Je dois déclarer que vous avez envers moi, comme j'ai envers vous, une pleine et entière indépendance. -- Je ne mets pas en doute que cette rectification suffira au Républicain.

Quant au Courrier, qui ne se tait après mes démentis que pour renouveler plus tard les mêmes mensonges, il ose dire que je lui ai offert une subvention.

J'ai sous les yeux les lettres de sa direction et de deux de ses rédacteurs. Je n'ai point offert cette subvention; il me l'a demandée, et, dans l'une de ces lettres, il m'a même manifesté l'espérance de la voir augmentée. Si je l'ai consentie, c'est parce qu'il n'était point un organe de l'empire, et je l'ai supprimée dès le jour où il a changé de politique, c'est-àdire le 4 octobre 1873, quand il a pris pour sous-titre: Journal de l'Appel au Peuple, ce qui n'empêcha pas son principal rédacteur de me proposer tout son dévouement.... sans que ça paraisse, six mois après mon vote de la Constitution et mon adhésion à la Républiobtenu one nomination I sop

Je regrette vraiment d'avoir à faire une pareille constatation; mais j'y suis contraint par la persistance d'inventions systématiques.

En principe, mon cher Monsieur Laytou, il faut laisser dire, laisser faire et suivre le droit chemin, à égale distance des exagérations révolutionnaires et des réactions autoritaires. Mais quand toutes les bornes de la calomnie sont dépassées, il y a des considérations devant lesquelles il devient impossible de s'arrêter plus longtemps: et alors, comme il n'y a plus rien à cacher ou à tenir en réserve, tant pis pour ceux qui sont atteints.

Agréez, etc.

A. PAGÈS DUPORT.

Les assises du drpartement do Lot, pour le troisième trimestre de 1879, s'ouvriront le lundi, 11 août, sous la présidence de M. Audidier, conseiller à la Cour d'appel d'Agen.

Notre compatriote, M. Cassagnade, né à Souillac, vient d'obtenir une mention au concours de licence de l'Ecole de droit de Paris.

Hier, à 9 heures, au Lycée de Cahors la distribution des Prix a été faite aux élèves, dans la cour d'honneur, sous la présidence de M. le Préset du Lot. Dès huit heures et demie tous les sièges étaient occupés et la mosique militaire saluait de la Marseillaise l'arrivée des invités sur l'estrade.

M. le Président avait à sa droite Mgr l'évêque de Cahors et à sa gauche M. Fieuzal, adjoint. Les fauteuils étaient occupés par des fonctionnaires de tous ordre et le personnel administratif et enseignant du Lycée. L'armée y était représentée par M. le colonel du 7º et M. le capitaine de gendarmerie.

Le discours d'usage a été prononcé par M. J. Piot, professeur de rhétorique. L'orateur avait pris pour sujet : l'Université. Après ce discours très applaudi, que nous publions plus loin, M. le Préfet a pris la parole. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ces éloquents conseils à la jeunesse studieuse, espoir de la Patrie, qui doit concourir par une instruction solide et un dévouement intelligent à la consolidation des institutions républicaines. Cette allocution a été fréquemment interrompue par de chaleureux applaudissements.

M. l'inspecteor d'académie a ensuite proclamé les noms des lauréats du Concours général et du Conseil académique.

M. Lépine, George a obtenu un 5e accessit de DESSIN au concours général entre tous les lycées et collèges de France.

Nous avons donné, dans un précédent numéro, les noms des lauréats du Concours académique.

M. le censeur des études a proclamé les lauréats de l'annéescolaire. Nous donnons pl us loin le nom des élèves qui ont obtenu le plus de nomminations.

MATCHEST OF BALL AND THE

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. J. PIOT, PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE, OFFICIER D'ACADÉMIE.

CHERS ELÈVES,

Le jour, où, pour la première fois, vous fran-chîtes le seuil du Lycée, et où, par une sorte d'abdication temporaire, vos parents nous remirent le soin de votre avenir, fut un jour dont l'influence ne saurait se calculer; et, en acceptant la vie du Lycée, vous accomplites un acte dont peutêtre vous n'avez pas encore mesuré toute l'importance; nous-mêmes, vos maîtres, nous ne saurions envisager sans quelque frayeur la redoutable responsabilité que font peser sur nous vos intérêts les plus chers, les vœux de vos familles, les espérances du pays.

Ne trouvez donc pas étrange, mes jeunes amis. que je vienne vous parler de l'Université, à qui vous fûtes confiés, du Lycée, où elle accomplit pour vous son œuvre, de la grandeur de cette œuvre même, et des conditions qui, de votre part,

peuvent la rendre fructueuse.

Par égard pour une impatience que légitiment ces couronnes et l'amour filial, je m'efforcerai d'être bref; aussi bien vos propres réflexions compléteront ma pensée. Puissé-je vous en suggérer d'efficaces, et justifier quelque peu la sympathique attention de cette assemblée d'élite, universitaire elle-même par le cœur, puisqu'elle est venue saléer et rehausser les triomphes de nos jeunes Lycéens!

Que de choses, Messieurs, sont méprisées ou dédaignées, pour être peu ou mal connues! Que de fois aussi la malveillance ne s'est-elle pas exercée contre l'Université, par ignorance de son

origine, de son esprit et de ses progrès!

Comme tant d'autres grandes institutions, notre
Université eut de faibles commencements; son élaboration fut lente et tourmentée; mais on peut affirmer qu'elle est née de l'esprit même de la nation, sous le souffle fécondant de la civilisation de deux grands peuples.

Après la conquête romaine, en effet, les Gaulois, nos pères, dont Caton l'Ancien avait déjà constaté l'application à parler finement, s'approprièrent si bien, par une merveilleuse intelligence jointe à une extrême curiosité, la langue des vainqueurs, que de tout l'Empire on vint en Gaule étudier les lettres latines, et qu'un jour les Romains mêmes élevèrent à un Gaulois une statue avec cette inscription: Rome, au roi de l'Éloquence. Dans beaucoup de nos villes, on parla si bien le grec, qu'au langage seul on eût pris chacune d'elles pour une nouvelle Athènes.

Vinrent ensuite, il est vrai, des temps malheureux, où Grégoire de Tours put s'écrier : « Vœ diebus nostris, quia periit studium litterarum!» Ce n'était pourtant point la mort, mais le sommeil; comme le Christianisme, la Civilisation devait avoir ses catacombes, d'où elle sortirait pour

reprendre un puissant essor,

Les Lettres, déjà gauloises autant que latines et grecques, reprirent vie et forces par les soins de Charlemagne, dont le palais même fut comme le berceau de notre Université, ou tout au moins l'une Académie, dont les membres s'honorèrent des noms les plus illustres empruntés aux glorieuses époques des Littératures anciennes.

Le germe avait enfin percé le sol; le cri de dé-tresse de Grégoire de Tours allait être bientôt couvert par cet autre cri d'enthousiasme « O Litteræ, juvat vivere! Vigent studia! O Barba ries, accipe laqueum. » L'œuvre universitaire ten-

dait enfin à s'affirmer.

Le temps qui s'écoula de Charlemagne au vainqueur de Bouvines fut le premier âge de l'Université. Mais en 1200 déjà, elle s'était assez brillamment manifestée par la docte et puissante parole d'hommes tels que Guillaume de Champeaux, Abélard et Pierre Lombard, pour qu'elle fût reconnue majeure, constituée et confirmée par Philippe-Auguste; elle fut, en 1215, réglementée par Robert de Courson; un siècle et demi plus tard, Charles V proclamait Fille aînée des rois l'Université de Paris et lui donnait rang après les princes de sang royal. Comme un grand arbre destiné à couvrir de

son ombre et à nourrir de ses fruits tant de générations, l'Université de Paris dut, avant de projeter ses rameaux sur toute la France, pousser de fortes racines dans le sol où elle avait germé; son accroissement, pour être souvent ralenti par des causes diverses, n'en fut ni moins réel ni moins assuré; bien des orages passèrent sur elle, mais pour la rendre plus belle et plus vivace,

C'est qu'en effet l'esprit de conservation appelle les changements, sinon dans le tout, du moins dans les détails; au moral comme au physique, la corruption naît de l'immobilité; c'est par le mouvement que les eaux en sont préservées; c'est l'agitation qui purifie l'air; les esprits et les sociétés ne sauraient se soustraire à cette loi. Aussi, croire au mouvement, au progrès, c'est comprendre une des premières aspirations de la Nature, c'est respecter Dieu, c'est se montrer homme. C'est parce qu'elle a cru au mouvement, au progrès, que l'Université vit et vivra, Contemplons, Messieurs,

es légions de vaillants pionniers universitaires. ont déblayé, élargi les voies par lesquelles la ensée humaine s'agite pour atteindre à sa véri-

Déjà les Pierre d'Ailly, les Gerson, les Rollin. Crevier avaient ceint du double diadême du avoir et de la vertu le front de l'Université de paris, déjà même, sur le modèle de cette illustre pporation, s'étaient formées 23 Universités pronciales, parmi lesquelles, dès l'année 1331, on figurer honorablement celle de Cahors, déjà fin tous ces grands foyers de lumière ne réclagient plus qu'une direction commune et puissante par son unité, quand le décret du 17 mars 1808 donna sa véritable forme à l'Université, en astituant sous le nom d'Université de France, un corps enseignant unique pour tout l'Empire franaiset dont les membres ne devaient obtenir le droit Jenseigner qu'en prouvant qu'ils avaient appris. Je ne veux pas, avait dit l'auteur même du déret, que chacun puisse lever une école comme on eve une boutique de drap. »

Permettez-moi, Messieurs, de rendre ici, en assent, un hommage solennel à un grand carac-

L'Université de 1808 s'énorgueillira toujours avoir eu pour premier Grand-Maître, le panéviste du sage et héroïque fondateur de la Répune des Etats-Unis, l'homme dont la tolérance gardait la révocation de l'Édit de Nantes comme grande erreur du siècle de la gloire; le poëte appelait la Religion un dictame immortel qui end dans les cieux; un écrivain, qui, dans des emps bouleversés, ne cessa de faire entendre ces mots: justice, humanité, liberté, sainteté des tomeux; une âme non moins élevée que vigoureuse, firmée par les Lettres et pour les Lettres; le restausteur enfin de notre École Normale, d'où sont oris et sortent encore tant de beaux talents, l'esoir de l'enseignement parmi nous. A ces traits, essieurs, vous avez aisément reconnu M. de ontanés, dont, durant cinq années, l'administraon fut un bienfait public; car en lui, dit M. Vilmain, se trouvaient heureusement réunis l'home supérieur et l'homme excellent.

Avec cet esprit et ce cœur, M. de Fontanes, en enant possession de sa charge, ne pouvait hésira prononcer le serment que voici : « Je jure de Reservir de mon autorité pour le progrès des onnes études et des bonnes mœurs, pour la gloire de la France, le bonheur des enfants et le repos

Que les familles viennent donc à nous avec confiance : c'est dans le même serment traditionnel que l'Université ne cesse de puiser ses plus nobles spirations; c'est en s'efforçant de réaliser ce ste et sublime programme qu'elle défie toutes

la voilà donc, chers Élèves, avec ses titres de lesse inaliénables, avec son illustre passé et glorieux présent, avec son esprit essentielleat liberal et progressif, cette Alma Parens, , après et avant tant d'autres, vous êtes les ants bien-aimés; la voilà, cette grande institunationale, spécialement chargée de faire prér les meilleures doctrines et les meilleures thodes philosophiques, littéraires et scientifis; la voilà, cette pépinière si féconde en homdont les noms sont dans toutes les bouches la trace partout, et qui feront à jamais l'honeur de la pensée française dans tous les genres e connaissances et de professions libérales.

"Université peut-elle se dire la sentinelle vancée d'un sage progrès. A elle, la gloire l'avoir, du haut de toutes les chaires de Facultés, Lycées ou de Colléges, enseigné avec la double donité de la sagesse et du talent, d'avoir dé-ouillé le passé au profit du présent et de l'ave-d'avoir remis en honneur le Spiritualisme, uni la Littérature par une saine et lumineuse ique, renouvelé le langage des Sciences pour rendre plus accessibles.

ous pouvons donc, Messieurs et chers collè-s, avouer notre titre et marcher le front haut; les est permis d'espérer le jour prochain d'une de éclatante et réparatrice en faveur du corps lel nous sommes fiers d'appartenir. Bientôt on d'avoir si aisément accueilli tant de calies articulées contre l'Université par d'aveupréventions; bientôt on rendra hommage ersellement à la constante et courageuse fidédvec laquelle, depuis son origine, elle remplit

laute et utile mission.

skam alla (La fin au prochain numéro).

LISTE DES ÉLÈVES LE PLUS SOUVENT NOMMÉS.

lathématiques élémentaires. — Nouvelles, Emile; car, Eugène; Delfour, Victor.

lathématiques préparatoires. — Gayet, Julien; Sen-

ilosophie. - Valat, P.; Combarieu, C.; Segol, H. belorique. — Roche, J.; Raygasse, J.; Parvieux, L. Rossignol, G.; Maratuech, V.

roisième. — Barriéty, O.; Castagné, L.; Grenat, P.;

Quatrième. - Bergol, P.; Mercié, M.; Bénech, E.; Maury, J.

Cinquième. - Arbonys, A.; Vieussens, P.; Mercie, M.; Gibrat, A.

Sixième. - Laur, B.; Gaston, H.; Bénech, W.

Seplième. - Marbot, A.; Ganiayré, R.; Combes, P.; Denons, C.

Huitième. - Sers, E.; Pouget, A.; Bénech, E.; Manhiabal, H.

Enseignement spécial (2º année) - Bouloumie, A .; Dentraygues, M.; Valat, H.; Magot, A.;

Première année. - Combebias, L.; Bozenac, E.; Delpon, L.; Labro, A.

Année préparatoire. - Simonis, F.; Bucamp, A.; Souleithon, J.

Classe préparatoire (1re division). -Gratacap, M.; Vargues, E.; Tarayre, H.; Boisse, P.

Deuxième division. - Mendaille, G.; Bécays, L.; Mary, P.

Troisième division. - Pinel, J.; Bouzerand, J.; Théron, L; Palame, G.

Quatrième division. - Lanteirès, P.; Salomon, J.; Moutier, H.; Aladel, V.

Le lycée de Cahors a obtenu une nomination l au Concours général entre tous les lycées et collèges des départements. C'est la deuxième distinction de ce genre depuis trois ans, et toujours pour l'enseignement du Dessin.

En 1877:

1er Prix au Concours académique.

2º Prix au Concours général.

En 1879 : sanistinotos apollosar esb

1er Accessit \ an Concours académique.

5º Accessit au Concours général.

En présence de ces magnifiques résultats qui honorent un établissement, il ne faut pas oublier le professeur qui les obtient par un enseignement sûr et méthodique.

Un succès, par hasard remporté, peut sembler le fait de l'organisation exceptionnelle d'un élève. Mais lorsque les succès s'affirment de plus en plus et s'étendent à toute une classe, tout le mérite en revient au professeur.

Du reste, pour qui connaît M. Planavergne, ces résultats n'ont rien d'étonnant. Une seule chose frappe tous les amis du corps universitaire : c'est qu'aucune distinction honorique ne soit encore venue récompenser les efforts de trente années de professorat.

républicain, de réparer dignement de semblables oublis, bien faits pour décourager les universitaires, s'ils étaient moins dévoués à leurs nobles devoirs.

Une soixantaine de personnes environ, dont vingt-cinq dames, assistaient, hier matin, au service funèbre pour le repos de l'âme du prince impérial. Masusambs legnostes el le

Monsieur le Commissaire de police a mis en état d'arrestation, avant hier, dimanche, un individo qui s'était approprié un bracelet en or appartenant à Mme Durand Fougeol. Au moment où il cherchait à mettre en vente cet objet chez M. B..., horloger, cet individo a été pris. C'est un repris de justice et soumis à la surveillance. esano suappole ses enuborqui

M. le commissaire de police a arrêté hier, sur les bonlevards, un individu qui, la nuit précédente, avait commis une tentative de vol à l'aide d'effraction, au bureau de la minoterie du Périé, chez M. Déjean. Deux tiroirs avaient été fractorés et une tentative d'effraction avait été faite au coffre-fort situé dans ledit bureau. Après un interrogatoire habilement dirigé, cet individu est entré dans la voie des aveux les plus complets. Cependant personne ne l'avait vu, il était arrivé à Cahors, la veille au soir, venant de Caylos.

M. Fontanilhes (Amédée), maire du Vigan, a succombé samedi dernier à la longue et douloureuse maladie que tous le secours de la science n'ont pu conjurer. Onob 20071.8715

L'ouverture de le retraite de Notre-Dame-des Neiges a eu lieu le 4 août.

On lit dans le Gourdonnais:

Grâce aux beaux jours que nous sommes heureux de voir se succi der, lesvignes ont pris on aspect des plus rassurants et les grappes se développent, s'il est permis de le dire ainsi, presque à vue d'œil. On a maintenant du verjus. A bientôt les raisins mûrs.

FOIRE DE CAHORS.

La foire de Cahors du 4 Août a été favorisée par le beau temps, 600 paires de bœufs ont été amenés sur le champ de foire, beaucoup se sont vendus à des prix qui varient de 600 à 1100 fr. la paire, les gras destinés à la boucherie se sont vendus de 36 à 40 fr. les 50 k. poids vifs, 228 petits cochons vendus depuis 10 fr. à 50 fr. la pièce snivant grosseur, 500 moutens ou brebis vendus de 15 à 30 fr. la pièce les gras destinés à la boucherie se sont vendus de 65 à 70 c. le kilo poids vifs, 50 chevaux, 20 mulets, 1.0 ânes.

Marché aux grains: 220 hectolitres de blé ont été mis en vente, 190 ont été vendus à une moyenne de 23 fr. 25 c. I hect. - 39 hect. de mais, 31 ont été vendus à une moyenne de 14 fr. 25 c. l'hect.

Il ne s'est pas fait beaucoup d'affaires, les débits de boisson étaient pleins.

Ni vols, ni accidents à signaler.

Pour la chronique locale, A. Laytou.

Etude de Me Auguste SOURBIEU, avoué licencié à Cahors, rue de la Mairie.

doit of tosmovENTE

par voie de saisie immobilière

en un seul lot,

De divers immeubles situés au lieu de Coussol, commune de Flaugnac, canton de Castelnau-Montratier.

L'adjudication aura lieu le samedi trente août 1879, à midi.

Suivant procès-verbal de Cros, huissier à Castelnau-Montratier, en date du vingt-six février mil huit cent soixante dix-neuf, enregistré et dénoncé le douze mars suivant,

Il a été procédé à la requête du sieur Arnaud Rigal, cultivateur, demeurant et domicilié à Castelnau-Montratier, qui a constitué pour son avoué près le tribunal de première instance de Cahors, Me Auguste Sourbieu, y demeurant,

Sur la tête et au préjudice du sieur François Mériguet, propriétaire et domicilié au Coussol, commune de Flaugnac, canton de Castelnau-Mon-

A la saisie réelle et immobilière de certains immeubles situés dans ladite commune de Flaugnac. Le procès verbal de ladite saisie a été soumis à la formalité de la transcription, mais M. le Con-Il doit être doux au cœur d'un ministre servateur s'est refusé a procèder à cette formalité, par le motif que les immeubles compris à ladite saisie sont portés dans une saisie transcrite à son bureau le vingt-trois avril mil huit cent soixantedix, volume 59, numero, 59 pratiquée contre le même François Mériguet, par exploit de Boulza-guet, huissier à Castelnau-Montratier, le sept avril mil huit cent soixante-dix, à la requête de Blaise Escabasse, agriculteur et propriétaire, habitant et domicilié du lieu de Cuquel, commune de Saint-Paul-Laboussie, ayant M° Delbreil pour avoué.

Dans cette situation, ledit sieur Rigal a dû se faire subroger à cette première saisie, ce qui a été fait par un jugement en date du dix sept mai mil

huit cent soixante dix-neuf.

Par un autre jugement en date du douze juillet mil huit cent soixante dix-neuf, un sieur Bican a demandé et obtenu la distraction de certains immeubles qui avaient été compris dans la première saisie et il ne reste plus à vendre que les biens dont la désignation suit :

Désignation les enton

1º Un article en nature de frîche, portant le numéro 954, section D, de la matrice cadastrale de Flaugnac, d'une contenance de quatorze ares quatre vingt centiares, troisième classe, d'un re-

venu de neuf ceutimes;

2º Un bois, formant le numéro 955, section D
de ladite matrice de Flauguac, d'une contenance de vingt-sept ares cinquante centiares, quatrième classe, d'un revenu de deux francs vingt centimes; 3º Une terre, formant le numéro 956, section D

de ladite matrice de Flaugnac, d'une contenance de quarante sept ares dix centiares, troisième et quatrième classe, d'un revenu de deux francs soixante-quinze centimes; 4º Une vigne formant le numéro 957, section D.

de ladite matrice de Flaugnac, d'une contenance de six ares trente centiares, troisième et quatrième classe, d'un revenu de soixante-onze centimes; 5° Une terre formant le numéro 958 section D.

de ladite matrice de Flaugnac, d'une contenance de huit ares soixante centiares, quatrième classe, d'un revenu de quatre-vingt-six centimes.
6º Une vigne formant le numéro 959 section D

de ladite matrice de Flaugnac, d'une contenance de cinq ares cinquante centiares, troisième et quatrième classes, d'un revenu de soixante-cinq cen-

7º Une terre formant le numéro 960 section D. de ladite matrice de Flaugnac, d'une contenance de vingt-neuf ares soixante centiares, quatrième et cinquième classe, d'un revenu de un franc soixante-

Les immeubles ci-dessus désignés seront vendus en un seul loi par autorité de justice le samedi trente août mil huit cent sorxante-dix-neuf à midi précis, à l'audience publique des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice de cette ville, aux charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au greffe du tribunal, où toute personne peut en prendre communication sans déplacement.

Mise à prix :

Les enchères s'ouvriront sur la mise à prix fixée par le jugement du douze juillet mil huit cent soixante-dix-neuf, à la somme de cent francs en sus

dure civile, il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d hypothèque légale sur l'immeuble ci dessus désigné, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement qui aura prononcé l'adjudication dudit immeuble.

Fait et rédigé le présent placard par moi avoué poursuivant soussigné.

Fait à Cahors, le quatre août mil huit cent soixante-dix-neuf.

AUGUSTE SOURBIEU.

Enregistré à Cahors, le août mil huit cent soixante-dix-neuf Fo reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

S'adresser pour de plus amples renseignements à Mº Sourbieu, avoué poursuivant en son étude sus-

Bourse de Paris

Cours du 5 Août. Rente 3 p. º/e. 82 50 - 3 p % amortissable 84 75 4 1/2 p. º/e.... 116 00

VALEURS DIVERSES au comptant.	GLOTURE du 4 août	CLOTURE précédente
Banque de France	8.145 »	3.145
Crédit foncier	848 75	875 »
Orléans-Actions	1.195 m	1.192 80
Orléans-Obligations	382 n	382 »
Suez	737 n	735 »
Italien 5 %	80 20	79 75

Crédit Foncier de France

Prêts hypothécaires à court terme sans amortissement. Emission d'Obligations foncières à court terme.

Le Crédit Foncier de France consent des rêts hypothécores à court terme sans amortissement, d'une darée qui de dép ssera pas

L'intérêt de ces prêts sera de 4 60 %, sans commission, pour une durée de 4 à 5

Ce taux pourra être réduit, suivant accord, pour les prêts d'une durée infé ieure à 4 ans.

Le Crédit Foncier de France met avjourd'hoi en souscription des Obligations fonc ères à court terme, au porteur ou nominatives, aux taux suivants :

à 1 an d'échéance 2 % à 2 ans 2 1/2 % à 3 ans » » 3 % à 4 et à 5 ans »

Les Obl g tions au porteur sont de 500 fr. les Oblig tions nominatives sont de toute somme multiple de 100 francs.

S'adresser : pour Obligations, au Crédit foncier de France et à MM. les Trésoriers Genéraux et les receveur particuliers de finan-

Pour les prêt au Crédit foncier de France aux Notaires.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Récompenses à plusieurs expositions DEMANDEZ PARTOUT DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN

ÉLIXIR DES VOSGES TONIQUE ET HYGIÉNIQUE

QUI A OBTENU UNE MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition universelle de 1878. Cette liqueur se recommande par ses propriétés balsamiques et stomachiques ; étendue d'eau, elle remplace avantageusem nt le SIROP DE PIN, dont elle renforme les principes actifs. Fouregaud et Lacoste, inventeurs et fa-

bricants à Périgueux.

Dépôts dans les principaux établissements.

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la medicité de mes prixa moitorible a La

BERGERAC

LES PENTENTS

Origines, Histoire, Statuts des Pénitents du Midi de la France,

Par M. B. MASSABIE,

Curé de N.-D.-du-Puy, à Figeac. Ouvrage utile non-seulement aux Pénitents, mais à toutes les Confréries d'hommes et aux Corps de métier.

A Figeac, chez l'auteur : 3 fr. 50

(franco par la poste).
A Cahors, chez M. Crayssac, li-

LEURS FACTEURS

國

60

MEILLEURS FACTEURS

de for d'oriéans

Euve-sun-

de la P

ledomaine de

point place pour

use de la gram-

Photographie Artistique

Vente aux enchères

Le dimanche, 3 août prochain et jours suivants, s'il y a lieu, il sera,

La Vente aura lieu à Poy-l'Evêque, au domicile du défont, et sera faite

Nota. — MM. les Entrepreneurs trouveront dans les objets mis en vente.

Tombereaux, Harnais, Pioches, Birres a mine, etc. En un mot, tout un

outillage pour fortstravaux, le tout en très bon état.

par Me Chamboud, notaire à Poy-l'Eveque, procédé à la vente aux enchères

du mobilier et matériel dépendant de la succession de seu M. Corciade

an comptant. — Il sera perço, en sos du prix d'adjudication, 5 p. % pour

quand vivait entrepreneur.

frais de vente.

mprimerie A. when o

Boulevard Sud, ancienne MAISON HONORE

Spécialités de Cartes émaillées, Portraits Rembrand, Cartes album, Portraits dits de famille, Reproductions, Vues, Grandissements, Retouches en noir, au pastel, à l'huile et à l'aquarelle, Gronnes et Portraits après décès.

Émeaux photographiques faits au feu et garantis inaltérables. el eup lussib Addiers ouverts de S h. du matin à 6 h. du soir. entrepris le combat et (tait

a politique prend ses vacances. Dès que

FONDE EN 11846 noi nigo! neg nu rellierer 1092 JOURNAL QUOTIDIEN, PUBLIÉ LE SOIR APRÈS LA BOURSE DE PARIS

ellierag emitee BEREAUX : 29, Rue de Viermes, 29 q pABIS usool stéréini a Cote officielle, et cours commerciaux de Paris indépeches télégraphiques et corre-pondances particulières des principaux, marchés français, et étrangers. Depèches chaque jours de Lille, Berlin, Stettin, Hambourg, etc. ; depeches chaque

semaine de Cette. Béziers, Pézenas, etc. ribbitts roug saltag sel suol à addel Revue de la semaine chaque samedi.

Farines, Grains, Huiles, Petroles, Alcoels, vins, Sucres, Mélasses, Suis, eau ziaslas Fourrages, Bestiaux, Viandes, Beurres, Eufs, Fromages. __ gurait. Qui pense à usurper le

riet, d'un autre EDARFALA POUR LA FRANCE enter d'un autre de la comoinde

Edition (A), Anumeros par Isémaine halveb en estisso et eb 36 frat 20 fin alla dide

b til aO selvag inemervus Envoj gratis rendant huit jours à titre d'essai.

Pour s'abonner, envoyer, mandal-poste ou valeur sur Paris b sele s

Un discours universitaire est

Exposition universelle de 1878 : MÉDAILLE d'OR

IS parfe

Left be sinter

Left

MEDAILLE D'OR ET GRANDE MEDAILLE D'OR 1872

MÉDAILLE D'OR ET GRANDE MEDAILLE D'OR 1872

MÉDAILLE D'OR ET GRANDE MEDAILLE D'OR 1873

Demi-fixes, fixes ou locomobiles de 1 à 20 chevaux. Toutes ces machines ont deux mécanisme en acter fonde forge. Metheur similarché que tous les autres systèmes; prenant peu de place, pas d'installation parrivant toutes mentees mettes à fonctionner que par le premier venu, et s'appliquant, par la regularité de leurzants marche (assurée par le régulateur Andrade), à toutes les industries au commerce et à l'agriculture. Toutes ces machines peuvent faire au frein presque le double de lia force pout d'acquelle elles sont vendues.

Chaudières anexplosibles à houtlleurs craises, nettouage fagile, au fine de la commerce pour la langue de la comme par le complete de la complete de la comme par le complete de la complete de la comme par le complete de la comp

ception, prolongée pendant ton

s lussent organi és.

Carnseyolio nu b seriorex xus remiller a carne de carne d

détriment de la connais maire, du style, et, dois edi à dimanche et que des trains ZivaAn phe de la langue française.

« Des heures qu'obstruen

Aux Pharmaciens, Droguistes, Photographes, etc., etc., etc., etc., etc., etc.

· Jules Ferry a prononcé un grand discours M. Jules Ferry, comme de l'Université qui se sont s années fait un discours

que, à la distribution des prix du concours

avait crié: « Vive le roi! e et par le style, qu'éloggephal Senso & I L'un et l'autre ont eu tort

ministre absout l'élève. Drant par l'ardeur de la diction. and A sell Imprimerie

A.zigilaAYTOU. ruelos Valentréel se

La République française approuve en-

assure telle, M. Joles Ferry d'avoir aborde Vieilles Chansons Quercynoises 1975

En vente à Cahors, à la Librairie GIRMA, Prix : 1 fr. que par la poste 1 fr. 20

PRIME A NOS LECTRICES

b ne reques el sipour neur francs au lieu de bouzeet

Property of the second pendant UN AN la Mode Française Ce journal, paraissant tous les Samedis pest le plus intéressant, le mieux fait

et de plus complet de tous les journaux de modes, estir la feneire estad un sur la feneire estad un su Clest le seul qui donne des Patrons découpés de grandeur naturelle es souls! M. Orsoni, Administrateur de la Mode Française, 37, rue de Lille, à Paris.

Société anonyme d'Assurances à Primes fixes contre La Grêle.

Capital social 4,000,000 de francs

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. DOULADOURE (Lucien), & SOVITTA rue des Bourdonnais, 38, à Paris.

-si eop re Agent généraln: Mae THIERRY, rue Darnis, gà Cahors a enterseer enor 19 egsvov Agent particulier c M. MARY (Justin), a Albas als le evel neid de

En cas de sinistre, les dommages sont réglés de gré à gré ou évalués par Il no dissimule nullement ses sy apathiestrages proche à faire à M. Jules

Après le règlement l'indemnité fixée est payée immédiatement et intégralement, Demande de Sous-Agents dans les cantons.

5, rue de la Liberté, près de la Cathédrale, à Cahors, (Lot)

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE YOYAGE. of THE 180 nomic solut.

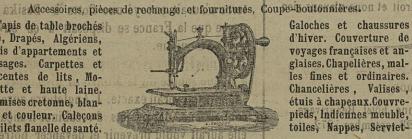
Machines à Coudre de tous systèmes de suprincipal tanmet



Elias Howe, Singer, Berthier, Godwin, Hurtus et Hautin,

Tapis de table brochésib ez enne i la ci soie, Drapés, Algériens, Tapis d'appartements et passages. Carpettes et Descentes de lits, Moquette et haute laine. Chemises cretonne, blanche et couleur. Caleçons

et Gilets flanelle de santé.



Galoches et chaussures d'hiver. Couverture de voyages françaises et anglaises. Chapelières, malles fines et ordinaires. Chancelières, Valises, étuis à chapeaux.Couvrepieds, Indiennes meuble, toiles, Nappes, Serviet-

tes calicots. Mouchoirs de poche, fil blanc et couleur. rado naid la si SEMELLES HYGIÉNIQUES contre le froid des pieds; Prix : 1 fr. ente

MACHINES A COUDRE, POUR ETRENNES!

La petite Silencieuse 40 fr. La Merveilleuse 50 150 fr. La machine-Bijou . La Merveilleuse 170 La Nec-plus-ultra..... 90 La véritable Silencieuse. . 225 L'Active. La Productive......



Nº 1, 200 f. Nº 2, 225 f. Nº 3, 250 f. rain de la liberté d'enseign



directeur du Collège Stanislas, nie blime, et les émotions en le lime, et les émotions et le Roi t ait été de le Roi t ait été de le Roi t ait été peines et de plaisirs, valent ruobemesoa et esta poine de la distribution

cervelle, tu l'as bien méri (tol) pangiville marrivera à Metz, le 24

eptembre, pour passer une grande revue des L'HOTEL CARBOIS situé dans un emplacement agréable réunit toutes les conditions de bien être propres à favoriser le traitement des Eaux. Les étrangers qui fréquentent cet établissement y sont l'objet des affentions

les plus délicates, chacun se plaît à le reconnaître.

M. Carbois, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la Fontaine.

minerale de Miers, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être necessaire. 61 auch

M. Carbois prie MM les Voyageurs qui veulent bien descendre dans son Hôtel de demander, en arrivant à la gare de Rocamadour, sup le iom sup sniom

a noire pairon, la Providen Siogna de Photel Carbon et al medialement par un

L'efficacité des Cigares JOY est aujourd'hui incontestable, comme le prouvent les atrestations des médecins et les remerciements que nous adressent les personnes que ces Cigares ont guéries. — Pharmacie anglaise, ROBERTS et Co, place Vendôme, 23, PARIS — 16 10 1 Prix: 3 fr. 25; 10 boîtes, 26 fr. franco contre mandat.



prompte et sans trace des chutes, écorchures, piques, dar-tres, ardeurs, reapparition exacte dispoil par le Réparateur 91181 & Taichro. — Placons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. Dépôt générat : Pharmacie TRICARD, aux Terres (M., Paris) & 190 (Eviler la contretaçon, exiger le Réparateur Tricard.) — Se trouve dans les Pharmacies.

garantis 2 ans 14 fr.—Montres tout argent à 8 rubis gar. 3 ans, 18 tet tout OR, 48 tetc. Env. 6 dutarif. S'adrà G. Tribaudeau 6 à Besançon (Doubs) On demandepun clencide notaire

auniconnant des) affaires mLogement et-100 oub 150 francs par moisy sui-20 eprésisée a la contra de la contra del la contra del la contra del la contra de la contra del la contra de la contra de la contra del la

qm Sadresser and Deffargaleeun orainerishil ob or

Une Machine

A Vapeur Locomobile, and occasion ap

De la force de 4 chevaux, servant à battre les blés, fonctionnant trèsbien et fabriquée par un des meilleurs constructeurs.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Courruéjout, forgeron à Soullaguet, par Gourdon. plutôt le tort du

COPEAUX DE GOUDRON ONDE DU DOCTEUR BRISSAUD (s.g.d.g.)

On « fourre » maintenant la politica de la contrata del contrata de la contrata de la contrata del contrata de la contrata del co C'est un tort. A des élèves couroné voit de grande un tort. A des élèves couronné voit de fait de forte de l'est de l'es INO La boite : 1 fr. 50.

LIEUTARD & Ce, 88, boulevard Sébastopol, PARIS Depôt à Cahors, Leffage, rue du Portail-au-Vent.

Sources de l'État. Applications en médecine :

GRANDE - GRILLE, — Affections symphatiques, Maladies des voies digestives, engorgements du tole et de la rate, obstructions viscérales 3 1000 IsM ROBERTS et Co, place Vendôme, 23, PARIS — If the properties of the control of the

.019 x00 minerales, pharmaciens et droguistes up